

RESIDENCE SAINT-VINCENT

« *Lieu de vie et de rencontres* »

(projet de vie institutionnel)

2019

La Résidence Saint-Vincent se veut être un lieu de vie et d'accueil où chacun (résident, membre de sa famille, ami de résident, membre du personnel ...) se sent reconnu, valorisé, encadré et soutenu au quotidien dans chacune de ses actions.

La Résidence se veut également être un lieu de rencontre et de découvertes ; rencontres entre résidents au jour le jour, avec les membres du personnel, avec d'autres générations, avec les familles et amis lors de visites habituelles ou occasionnelles au cours d'activités proposées par l'établissement.

Trois grands objectifs sont visés :

- *Un objectif collectif*
- *Un objectif individuel*
- *Un objectif social*

Ces trois objectifs concernent toute personne vivant ou travaillant au sein de l'établissement.

Un objectif collectif:

Au niveau des résidents, il s'agit de définir ou redéfinir régulièrement avec eux, voire adapter, les règles de vies collectives pour assurer à chacun le respect de ses aspirations, de son autonomie et de sa vie privée tout en rencontrant les impératifs de la vie communautaire. Nous mettons un point d'honneur à la communication pour partager tout ressenti utile à l'amélioration du respect des valeurs de chacun.

Au sein du personnel, il est question de créer un esprit d'équipe et de définir avec lui les mesures collectives et individuelles à adopter pour garantir un encadrement médical, affectif et social adapté aux besoins de chacun. Des réunions interdisciplinaires et pluridisciplinaires sont à cette fin scrupuleusement organisées.

Un objectif individuel:

Au niveau des résidents, nous veillons à développer une politique d'accueil qui prend en compte les désirs et aspirations des personnes âgées elles-mêmes.

Par différentes stratégies, nous veillons à ce que chaque résident, à son entrée, soit au moins « un petit peu d'accord » de venir s'installer dans notre établissement.

Nous nous intéressons aux passions du futur résident afin d'essayer de recréer avec lui, au sein de l'établissement, un cadre de vie familial et apprécié qui lui permettra de s'acclimater, de s'intégrer plus facilement et de trouver un nouveau lieu de vie qui lui soit acceptable. Afin de renforcer ce sentiment, le journal « Les Cancans de Saint-Vincent » paraît tous les deux mois et met en avant le plus de résidents possible dans le cadre de leurs activités, passions et passe-temps actuels et passés.

Depuis 2018, nous avons instauré le PSPA, le « Projet de Soins Personnalisés et Anticipés ». Dans un premier temps, nous proposons au résident de rédiger son carnet de vie. Ce carnet est le reflet de sa vie, de l'image qu'il souhaite partager avec sa famille, ses soignants, ses proches... Toutes ces personnes qui ont de l'importance pour lui. Le résident laisse ses souvenirs prendre la place qu'ils méritent dans son existence. Ce « carnet » permet de créer un climat de confiance et de communication ouverte afin d'apprendre à découvrir, sous le masque du résident, l'être humain dans toute sa singularité et sa diversité.

Le carnet sera un angle d'approche pour aborder ensuite le PSPA que l'on proposera, sans jamais imposer. On accordera à la famille la place qui lui revient sans lui permettre d'influencer les volontés de la personne.

Les atouts du PSPA :

- Pour le résident : permet de ne pas renoncer à son libre-arbitre mais aussi de s'exprimer, de poser les questions qui le préoccupent, ... et, de ce fait, d'être rassuré et de s'apaiser.
- Pour les proches : le PSPA épargne des sentiments comme le découragement, la culpabilité, l'impression de trahir leur parent. De plus, il évite une vision réductrice et négative d'une éventuelle maladie.
- Pour les soignants : le dialogue inscrit dans le processus du PSPA leur permet de ne plus se focaliser uniquement sur les pertes cognitives des résidents, mais d'envisager les potentialités de chaque personne. Il leur apportera aussi une certaine paix de l'esprit, la conviction de travailler dans le sens voulu par les résidents.

Nous veillons, tout au cours de l'hébergement de nos résidents, à ce que des projets individuels réalisables soient mis en oeuvre. Nous mettons également un point d'honneur à proposer des activités variées, adaptées et évolutives qui puissent répondre aux attentes de tous.

Pour le personnel, nous apportons une attention toute particulière à ce qu'au-delà de l'accomplissement de son travail dans le cadre de sa fonction et dans les meilleures conditions possibles (matériel adéquat et suffisant, horaires acceptables,...), il puisse trouver à développer et à réaliser des projets qui le mettent en valeur et lui apportent satisfaction, reconnaissance et estime de soi.

Un objectif social:

Grâce aux activités proposées et aux projets développés avec les résidents et le personnel, notre Résidence est ouverte vers l'extérieur et à l'extérieur.

Par diverses stratégies, nous veillons à ce que l'intégration sociale de nos résidents soit préservée et maintenue le plus longtemps possible.

Pour atteindre ces trois objectifs, nous mettons à la disposition du personnel et des résidents, un matériel de soins et d'animation suffisant et adéquat. La direction s'efforce continuellement d'être à l'écoute des besoins de chacun.

Une place importante de la formation et des échanges est consacrée au respect des individualités, à la convivialité, à la communication constructive et positive, à la gestion quotidienne du stress ainsi qu'à la maîtrise des éventuelles situations d'agressivité et de conflit dans l'environnement de travail.

Un système performant de cahiers de liaison informatiques permet à chaque membre du personnel d'être informé des moindres événements et changements, et d'adapter son travail à chaque nouvelle situation dans le plus grand respect de chacun.

Notre établissement héberge 53 résidents : 18MR – 34MRS – 1 CS

Différentes dispositions sont mises en place pour assurer des soins pointus et un encadrement de qualité.

1- Dispositions relatives à l'accueil des résidents :

- a. Avant l'entrée d'un nouveau résident, par des visites à l'hôpital ou au domicile du futur résident avec photos de présentation et réponses aux questions.
- b. Distribution d'une fiche « journée type » créée avec les résidents : A quoi dois-je m'attendre si je m'installe à la Résidence Saint-Vincent ?
- c. Par des entretiens avec la famille, voire avec des amis, sur ses habitudes et aspirations.
- d. Par des moments d'échanges avec le (futur) résident lui-même afin de personnaliser autant que possible les démarches d'accueil.
- e. Par un questionnaire écrit visant à connaître le résident de la façon la plus complète possible. (rempli par la famille et/ou le résident)
- f. Un système d'orientation divisant l'établissement en 5 zones de couleurs différentes avec fléchage et un tableau récapitulatif permettant de retrouver rapidement les chambres et les différents locaux. Devant chaque chambre se trouve un cadre de la couleur de la zone reprenant le nom du résident.
- g. A l'arrivée de chaque résident, un membre du personnel est désigné pour l'aider à s'intégrer et à s'installer : visites des locaux, présentation aux personnes responsables de son encadrement (kinés, infirmière responsable, ergo,...) et de son bien-être dans sa chambre (dames de ménage, ergo,...), découverte des « trajets » à effectuer dans l'établissement (vers la salle à manger par exemple) afin de favoriser l'autonomie du résident, découverte du parc,... Si nécessaire, des aides techniques sont mises en place : pictogramme, fléchage,...

2- Dispositions relatives au séjour :

- a. Par la célébration mensuelle des anniversaires.
- b. Par des activités intergénérationnelles mensuelles avec les enfants de l'école voisine.
- c. Par des jeux variés.
- d. Par des activités de cuisine, de bricolage, de couture, de création.
- e. Par des spectacles, des projections de films ou documentaires.
- f. Par une activité de « chansons à la carte ».
- g. Par une activité de « concert à la carte ».
- h. Par un journal bimestriel : « Les Cancans de Saint-Vincent ». Mise à l'honneur de plusieurs résidents et d'un membre du personnel à chaque parution. Le petit journal contribue au sentiment d'appartenance des résidents à l'établissement ainsi qu'à l'épanouissement de ceux-ci et leur « reconnaissance de soi ».
- i. Par des activités « snoezelen » proposées par une équipe formée à cet « état d'esprit » et organisées dans des locaux spécialement aménagés.
- j. Par une activité découverte d'internet.
- k. Par la projection régulière des photos de nos activités.
- l. Par une sortie hebdomadaire au marché de Jumet.

- m. Par l'organisation régulière d'excursion : au marché de Noël, à Pairi Daïza, à l'Abbaye d'Aulne, en croisière sur la Meuse, dans un manège pour soigner des chevaux, à Mini-Europe,...
- n. Par des activités régulières dans notre magnifique parc : promenades, observation de la faune et de la flore, jeu de pétanque, Fancy Fair avec les enfants, activités musicales à l'ombre des grands arbres, gymnastique, jeux de ballon, ...
- o. Par les activités nature organisées par notre ergothérapeute afin de stimuler les sens des résidents. Plantations de plantes aromatiques, découverte de la faune et de la flore, création de nichoirs pour les oiseaux, soins à nos poules et notre lapin. ...
- p. Par l'aménagement de la cour intérieure de l'établissement pour les personnes plus confuses ou désorientées : jardin aromatique, tables et chaises pour activités, gestion de notre lapin,...
- q. Par l'organisation d'un conseil des résidents, rebaptisé « Pause Café », interactif durant lequel chacun peut s'exprimer sur des sujets choisis préalablement. (tous les 3 mois)
- r. ...

3- Dispositions relatives à l'organisation des soins et des services d'hôtellerie :

- a. Par un tableau affiché à l'entrée de la Résidence récapitulant le nom de chaque membre du personnel avec sa photo, ainsi que sa fonction visant à améliorer d'avantage la communication.
- b. Tout à côté, une fiche journalière indiquant le personnel présent, son horaire et sa fonction de manière à ce que chaque service soit connu de tous à tout moment.
- c. Afin d'assurer la continuité et surtout la qualité dans l'encadrement de certains moments-clés, du personnel supplémentaire est prévu pour la préparation des médicaments et l'administration du repas de midi afin que chaque résident puisse manger à son rythme avec l'aide nécessaire dans le calme et la sérénité.
- d. Patience et calme sont des leitmotifs adressés aux résidents ainsi qu'aux membres du personnel pour améliorer le bien-être quotidien et l'atmosphère journalière dans l'établissement.
- e. ...

4- Dispositions organisant le travail en équipe dans un esprit interdisciplinaire et de formation permanente :

- a. Par un système de fiches des actes infirmiers, tenues à jour par l'infirmière responsable mettant en permanence à la disposition des infirmiers, dans le local médical, le descriptif détaillé des soins à dispenser à chaque résident.
- b. Par un système de suivi des mesures de contention géré par un infirmier responsable.
- c. Par l'informatisation du suivi des soins infirmiers et de l'encadrement en général. La traçabilité des soins et du vécu quotidien de chaque résident est ainsi assurée. Des registres des chutes, des escarres, des infections, des allergies,... sont très facilement établis.
- d. Par la formation du personnel à l'utilisation de ce programme informatique.

- e. Par l'évaluation et le contrôle régulier des équipes de travail.
- f. Par des réunions interdisciplinaires et pluridisciplinaires régulièrement organisées par le médecin coordonnateur et conseiller et le responsable du personnel afin de rechercher des solutions aux problèmes et un réajustement régulier du travail dans les différents domaines.
- g. Par la participation régulière des différentes équipes de travail à diverses formations adaptées à leurs activités. Cette démarche contribue largement à l'aisance et au confort de travail des membres du personnel ainsi qu'à leur estime professionnelle.
- h. Une attention particulière est apportée à la manutention au sein de l'entreprise. Un responsable manutention veille à la santé du dos des membres du personnel, et tout spécialement du personnel d'hôtellerie, en organisant annuellement une formation pratique et en exerçant une surveillance quotidienne des techniques employées.

5- Dispositions permettant une participation des résidents :

En exploitant leurs aptitudes :

- a. En confiant à un passionné de cinéma le choix du film à projeter à la séance mensuelle de cinéma.
- b. Dans la participation d'un ancien jardinier et de passionnés de la nature à l'élaboration du projet nature en collaboration avec l'ergothérapeute.
- c. Par la gestion quotidienne de nos animaux : poules et lapins (alimentation, entretien,...)
- d. En confiant la gestion de la vente des œufs à nos résidents. L'argent récolté permettant de financer l'achat d'alimentation pour les animaux.
- e. Dans une activité mensuelle dite de « Chansons à la carte » où personnel et résidents s'associent dans l'élaboration d'un chansonnier convivial. La kiné accompagne l'activité au clavier et à la flûte traversière, la directrice à la guitare et à la flûte à bec, 5 choristes se joignent à l'assemblée pour soutenir les voix des participants. Les résidents et les familles sont conviés tous les mois. Ce type d'activité permet que s'établisse entre personnel et résidents, une relation d'un autre type que d'aidant à aidé où dans de tels échanges chacun apporte et reçoit, où le statut de chacun s'efface dans un moment de joyeux partage convivial.
- f. Par la participation active à la rédaction des articles pour le journal « Les Cancans de Saint-Vincent ».
- g. Par l'organisation mensuelle d'une fête d'anniversaires.
- h. Par la participation active des résidents et de leur famille et/ou amis au conseil des résidents (« Pause Café ») durant lequel un échange interactif sur un sujet choisi est organisé par l'infirmier responsable et la direction. La présence à ces moments de personnes de référence est souvent planifiée afin d'alimenter les discussions et de répondre aux questions.
- i. Par l'organisation régulières d'excursions.

Modifié en équipe en 04/2019

RSVT - 2019